



**Spécial
8 mars**

Avons-nous encore besoin de féministes ? A cette question, la CGT Educ'action répond : OUI !



La lutte des femmes pour devenir des citoyennes à part entière, des adultes dotées de droits équivalents à ceux de leurs partenaires masculins, des propriétaires de leur corps dont elles peuvent disposer à leur guise, a été construite et portée par les féministes. Nous nous inscrivons aujourd'hui dans cette histoire du féminisme et de ses militantes. Une histoire faite de grandes avancées : le droit de vote, le droit à la contraception et à l'avortement, le droit à l'autonomie économique et juridique...

Pourtant pouvons-nous dire en 2013 que tout va bien et que les femmes peuvent se satisfaire pleinement de leur place dans la société, dans le monde du travail et jouir sans entrave de tous leurs droits ? Femmes, salariées, écolières, étudiantes, militantes pouvons-nous dire aujourd'hui que nous sommes traitées à égalité parfaite avec les hommes, salariés, écoliers, étudiants, militants ?

Notre vie quotidienne nous prouve que l'égalité homme-femme est encore à conquérir dans bien des domaines et pour bien des femmes.

Femmes, salariées, écolières, étudiantes, militantes pouvons-nous dire aujourd'hui que nous sommes traitées à égalité parfaite avec les hommes, salariés, écoliers, étudiants, militants ?

Trop nombreuses sont les femmes pour lesquelles, aujourd'hui encore, l'accès à la contraception et à l'avortement est compliqué ou impossible. La prise en charge complète de ces soins par le service public de santé et les associations subventionnées est indispensable. Or les coupes budgétaires, les attaques contre la sécurité sociale, les services publics, rendent difficile, voire impossible, cette prise en charge.

Dans le monde du travail, nous le constatons, on est encore loin de l'égalité des salaires et de l'accès à tous les postes et à tous les emplois. C'est le cas même dans la fonction publique, où l'on pourrait penser que les règles de rémunération et d'avancement protègent des discriminations. La précarité, le chômage, le temps partiel imposé touchent prioritairement les femmes. La crise économique de ces dernières années et les politiques d'austérité mises en place par les gouvernements européens, et le nôtre, renforcent encore les inégalités. Inégalités qui se prolongent jusqu'en fin de vie puisque la pension de retraite sera -en conséquence- minorée par rapport à celle des hommes.

A l'école, dans les manuels, les programmes, les choix d'orientation, les filles et les jeunes femmes sont poussées à reproduire des modèles "féminins". L'orientation vers les filières scientifiques reste plus compliquée pour elles que pour les jeunes hommes, le choix du futur métier est très "sexué".

Dans la vie politique et militante, les femmes ont difficilement mais durablement accédé à l'égalité. Elles peuvent voter, être élues, diriger des formations politiques, devenir ministre ou secrétaire générale d'un syndicat. Pour autant, la vie politique française est très souvent à l'image de son parlement, la proportion de femmes y est ridiculement basse ! Même nos structures militantes syndicales, fondées pourtant pour aider à l'avènement d'une société plus juste et plus égalitaire et au respect des droits des salarié-e-s, ne sont pas vraiment en adéquation avec un monde dont plus de la moitié des habitants sont en fait des habitantEs !

Sommaire :

- p.2 . Les femmes et le travail
- p.3 . Orientation, manuels scolaires...
. L'éducation à la sexualité pour lutter contre les violences sexistes !
- p.4 . La CGT propose...
. Journées intersyndicales Femmes
. Bulletin adhésion

Pour gagner des droits nouveaux pour les femmes, défendre le droit à l'égalité, lutter contre le sexisme, la CGT Educ'action vous propose de débattre, de construire collectivement des revendications et de lutter : toutes et tous ensemble pour les droits des femmes !

La collective femmes

Les femmes et le travail

Les femmes travaillent plus mais gagnent moins !

Les femmes travaillent plus que les hommes, c'est ce que montre l'étude de la différence de temps de travail entre les femmes et les hommes. Elles travaillent plus, globalement, mais elles travaillent plus sur du travail non rémunéré. Car, quand le temps de travail devient égal, il est rémunéré pour les hommes et ne l'est pas pour les femmes. La double journée n'est pas un mythe, elle est bien réelle.

Cette obligation de faire face à plus de travail est à mettre en relation avec des comportements professionnels qui entérinent certains schémas sociétaux ou culturels : les femmes sont sous-représentées dans les secteurs des entreprises, et, à l'inverse, en grand nombre dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale, de l'enseignement et de l'administration, qui paraissent plus compatibles avec le travail imposé par la vie privée. Elles n'occupent en France que 37 % des postes de direction. Les femmes travaillent plus que les hommes, mais sont moins reconnues. Les écarts salariaux en témoignent, elles gagnent 23 %, quasiment un quart, de moins que les hommes, sur le temps de travail rémunéré bien sûr.

Elles font l'objet de différents types de discriminations

- **La ségrégation horizontale** : quand les femmes accèdent par leurs études et leurs diplômes aux mêmes qualifications que les hommes, elles n'occupent pas les mêmes emplois dans l'entreprise.
- **La ségrégation verticale ou plafond de verre concerne l'évolution de la carrière** : les femmes n'accèdent pas aux positions les plus élevées dans la hiérarchie, que ce soit dans le service public ou dans l'entreprise. Les femmes sont les premières à subir le temps partiel ou le sous-emploi. Enfin, elles sont cantonnées dans le secteur tertiaire : six catégories socio-professionnelles regroupent environ 60 % des femmes.

Evolution : une grande précarité, quelques conquêtes

En période de crise, l'opacité du temps de travail des femmes est renforcée : elles constituent une variable d'ajustement pour le monde du travail. Du côté du salariat dit d'exécution, la mixité des métiers est en panne.

Pour les professions qualifiées en revanche, on observe une évolution, mais elle concerne seulement un public de femmes plus jeunes et plus qualifiées.

La reconnaissance de leur travail et de ses spécificités est donc une vraie conquête de droits pour les femmes !



L'enseignement est souvent perçu comme une profession égalitaire, dans laquelle les femmes ne souffriraient pas de discrimination.

Le mode de recrutement par concours, la progression de carrière encadrée statutairement, le niveau de rémunération garanti par des grilles permettraient d'échapper aux inégalités liées au genre. Mais comment croire qu'une inégalité traversant la société en son entier n'existe pas dans l'Éducation nationale ? Du point de vue de la rémunération, les écarts sont bien réels.

D'une manière générale, quelle que soit la catégorie de personnels, l'indice moyen des hommes est toujours supérieur à celui des femmes : celui de l'ensemble des enseignantes n'atteint que 89 % de l'indice moyen masculin. Les enseignantes sont plus nombreuses à subir la décote (19,2 % contre 18,7 %) et nettement moins nombreuses à bénéficier d'une surcote (24 % contre 33,9 % pour les hommes). Globalement, leur taux de pension est inférieur de 3,9 points à celui des hommes.

Comment expliquer ces écarts ?

Quand on sait que le décalage de rémunération s'accroît avec l'âge (et donc en raison du déroulement de carrière), deux éléments de réponse émergent.

- Tout d'abord la forte proportion de femmes à prendre un congé parental, durant lequel seule la moitié de la note administrative obtenue l'année précédente est reconduite.
- Du côté de la note pédagogique, cet écart s'explique par une forme d'auto-censure féminine, autolimitation des perspectives qui s'ancre dans des conditions matérielles et une disponibilité temporelle sexuellement différenciées. Et il n'est peut-être pas indifférent que les

inspecteurs soient très majoritairement des hommes : seules 40 % des IA-IPR sont des femmes...

- Quant aux perspectives de promotion interne, ces disparités y sont encore plus flagrantes, en dépit de la neutralité affichée des procédures.

Ainsi, dans le 1^{er} degré, les femmes ne sont plus représentées qu'à hauteur de 73 % dans le corps des directeur-trice-s d'école. Dans le secondaire, en 2004, seul-e-s 44 % des admis-e-s au concours de personnel de direction étaient des femmes.

Dans le supérieur, niveau où elles ne représentent déjà qu'un tiers des enseignant-e-s, l'écart entre les grades est ahurissant : les femmes sont deux fois moins présentes chez les professeur-e-s d'universités (18 %) que chez les maître-sse-s de conférences (40 %).

Le monde de l'enseignement n'est donc pas ce "havre d'égalité" si souvent vanté. L'enseignement continue d'être perçu comme ce métier permettant aux femmes de concilier vie privée et familiale, en d'autres termes, d'entériner une division sexuée du travail qui leur est défavorable en termes de carrière et de rémunération. Pour la CGT Educ'action, lutter contre les inégalités femmes/hommes, leur traduction en termes de carrière et leur incorporation, est un enjeu majeur.

Sources :

Repères et références statistiques 2010, MEN.
"Les départs en retraite des personnels de l'Éducation nationale entre 2000 et 2007", Note d'information n° 09-17, MEN-DPD, juin 2007.
Bilan social du MEN et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, année 2008-2009.

	Indice moyen des hommes	Indice moyen des femmes	Ratio indice femmes / indice hommes
Enseignants du 1 ^{er} degré	525	495	94,3
Enseignants du 2 nd degré	589	564	95,8
Enseignants du supérieur	816	728	89,2
Total enseignants titulaires	595	532	89,4

Source : Bilan social du MEN et du MESR, année 2008-2009.

L'éducation à la sexualité pour lutter contre les violences sexistes !

Les vieux stéréotypes ont la dent dure. Aborder l'éducation à la sexualité à l'école, c'est remettre en question des années d'éducation où, dès la plus tendre enfance, on nous fait comprendre que les jeunes filles attendent le prince charmant qui viendra les sauver pour se marier et avoir beaucoup d'enfants. Exit Cendrillon, Blanche-Neige et autres Belle au bois dormant !

Dans notre société, les rôles sont sexués et sont établis de telle façon que le caractère masculin soit affirmé comme étant le caractère dominant. Notre société valorise les femmes à travers le regard qui est porté sur elles. Alors qu'elles ne sont encore que des fillettes, on leur explique qu'elles sont naturellement sensibles, belles, obéissantes, douces... à tel point qu'en grandissant, elles entrent parfaitement dans la panoplie ainsi conçue, pour les distinguer de leurs homologues masculins.

Séduisantes et prévenantes c'est tout aussi naturellement que les critères sociaux les stigmatiseront sous les traits de femmes au foyer, d'assistantes sociales, d'infirmières, d'enseignantes... A contrario, les hommes doivent être virils, forts, courageux, dominants, protecteurs, actifs et responsables, bref ce sont eux qui portent la culotte ! L'image est un peu vieillotte et pourtant, nos élèves reproduisent ces schémas et nous assistons quotidiennement à l'expression de ces relations "dominant/dominée", et sans y prendre garde, parfois nous y contribuons.

Nous devons sortir l'éducation à la sexualité des sentiers de la bio-physiologie, de la reproduction et de la prévention des infections sexuellement transmissibles.

C'est par la dimension affective que nous pouvons travailler à déconstruire les stéréotypes sexuels. L'éducation à la sexualité passe avant tout par une réflexion sur l'image de soi et de l'autre ; elle vise notamment à annihiler les stéréotypes sexistes ou homophobes, et à lutter contre les violences.

Elle contribue à aider l'adolescent à se construire, à cultiver sa liberté, tant dans sa vie intime que dans ses choix professionnels.

Notion incontournable de l'éducation, l'apprentissage du vivre ensemble nous mènera à la prise en compte de l'humanité de chacun, dans ce qu'elle a de plus différent et de plus respectable pour aller vers des comportements tolérants et non violents.

Alors sus aux représentations surfaites et édulcorées des femmes, halte aux supers héros invincibles... et si Martine adhérerait à un mouvement féministe... tiens ça donne une idée de bouquin... à méditer... !

La CGT Educ'action considère que chaque élève doit pouvoir bénéficier et être acteur d'une véritable éducation à la sexualité et à la lutte contre toutes les formes de discriminations liées notamment à l'orientation sexuelle. Il doit pouvoir acquérir les outils nécessaires à un épanouissement individuel et collectif via une éducation non sexiste.

Orientation, manuels scolaires... les élèves marqués par les préjugés sexuels

Selon la dernière étude de l'INSEE, à la rentrée 2010, 45,2 % des élèves de terminale scientifique étaient des filles contre 78 % en terminale littéraire. Les chiffres dans l'enseignement professionnel sont aussi éloquentes : seulement 10,4 % des filles étaient inscrites en terminale professionnelle dans le secteur industriel et 63 % dans le secteur tertiaire. Ces données statistiques montrent que l'orientation scolaire porte, déjà, en soi, des marqueurs de préjugés sexuels.

Pourtant, la supériorité masculine en mathématiques, par exemple, n'est en aucun cas fondée sur une différence naturelle de compétences mais plutôt sur une projection des rôles sociaux entre les hommes et les femmes. Cette projection s'inscrit dès le plus jeune âge chez les enfants à travers, par exemple, la littérature de jeunesse dans laquelle les schémas familiaux et sociaux sont extrêmement stéréotypés.

Côté préjugés, les manuels scolaires ne sont pas en reste. Les représentations sexuées ne s'inscrivent pas, bien sûr, dans les contenus des programmes mais plutôt dans la mise en scène pédagogique.

Parmi les sources potentielles de stéréotypes, on peut citer la sous-représentation numérique des personnages féminins dans les livres de mathématiques, par exemple, notamment dans l'histoire scientifique et mathématique qui y est retracée. Cette sous-représentativité se traduit soit par moins de présence iconographique, soit par une minoration du rôle joué par la femme dans le domaine scientifique. Ainsi, Marie Curie est-elle présentée, dans un

manuel de terminale professionnelle comme "associée aux travaux de son mari, Pierre Curie", laissant entendre qu'elle n'aurait été qu'une vague collaboratrice. **. La persistance de stéréotypes dans l'iconographie des manuels scolaires se traduit par une représentation des personnages féminins adultes cantonnés dans des secteurs professionnellement féminins et parfois dans des attitudes simplifiées et réductrices. Ainsi, peut-on trouver

dans une illustration d'un manuel de mathématique de terminale une femme blonde en jupe calculant le pourcentage des soldes devant des portants de vêtements. Dans un autre manuel de terminale professionnelle, on trouve une illustration d'une femme possédant tous "les attributs de la pinup" (talons aiguilles, robe moulante...) se tenant au milieu de machines à laver. **

Le constat semble accablant : hommes et femmes, dans les manuels scolaires endossent des rôles déterminés et peuvent contribuer à la construction de schémas simplistes par les élèves. On peut, toutefois noter une évolution positive même si elle n'est que frémissante. Des progrès restent à fournir par les éditeurs de manuels scolaires mais certaines pistes d'évolution restent possibles.

** source centre Hubertine Auclair



La CGT propose...



Le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes, au travail et dans la vie.

C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que la CGT combat les inégalités de sexe, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes. La CGT agit pour la liberté pleine et entière des femmes, pour la promotion de représentations positives des femmes au travail, dans la société, dans l'histoire.

Elle se bat pour :

- L'égalité dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite ;
- Une réelle mixité des filières de formation initiale. L'école doit jouer un rôle dans la lutte contre les stéréotypes sexuels ;
- L'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles ;
- Une réelle mixité des métiers pour les femmes et pour les hommes ;
- L'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité des femmes ;
- Un véritable déroulement de carrière et un accès aux postes à responsabilité pour toutes les femmes ;
- L'application effective du principe "à travail de valeur égale, salaire égal" par la reconnaissance des qualifications des femmes ;
- Un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale ;
- Le droit pour toutes les femmes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé ;
- Le droit à un environnement de travail sans pression sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles ;
- Une organisation du travail qui ne repose plus sur une division sexuée du travail.

➔ Journées intersyndicales Femmes, à l'initiative de la CGT, de la FSU et de l'Union Syndicale Solidaires, les 25 et 26 mars 2013, Bourse du travail de Paris - 85, rue Charlot - 75003 Paris

- Thèmes :**
- Femmes et austérité en Europe
 - Corps, images de soi, publicités sexistes
 - Stéréotypes et égalité professionnelle
 - Femmes face à l'extrême droite



4 p. Spécial
8 mars

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : **me syndiquer** **prendre contact**

Nom.....Prénom.....
Adresse personnelle.....
Code postal.....Commune.....
Grade ou corps.....Discipline.....
Etablissement.....
Code postal.....Commune.....
Tél.....E-mail.....

CGT Educ'ation - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 81 47 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr